

ancien droit de péage, qui se percevait à l'entrée du bourg, et les *Poternes* nous indiquent la situation des fausses portes des remparts.

Chef-lieu de baronnie, siège d'une juridiction seigneuriale à tous les degrés, Riverie avait, au temps de sa splendeur, plusieurs notaires, ses procureurs fiscaux et ses baillis ou châtelains, qui appartenaient à des familles de noble race. Enfin, dernier privilège des hauts justiciers, les fourches patibulaires de ses seigneurs, plantées sur les limites de la seigneurie, au sommet du monticule du *Peu*, près de Saint-Maurice, annonçaient au loin que le baron de Riverie avait droit de vie et de mort dans ses domaines.

A le voir, tel qu'il est aujourd'hui, privé de ce qui faisait sa prospérité passée, on a peine à se figurer l'importance qu'avait autrefois Riverie. C'est là pourtant que plus d'une illustre famille chevaleresque avait établi sa demeure. Là aussi, nous retrouvons plus d'un souvenir des grands feudataires de nos provinces : les comtes de Forez, les seigneurs de Roussillon-Annonay et les sires de Thoire-Villars. Quand les guerres de religion désolèrent nos provinces, Riverie vit passer sous ses murs les débris de l'armée protestante, vaincue à Auneau par le duc de Guise. Trois ans plus tard (1590), Chevières, le farouche ligueur, l'assiégea et rasa ses remparts et son vieux château ; triste événement qui a laissé chez le peuple un souvenir si profond qu'à ses yeux toute ruine, tout combat, tout champ de bataille se rapporte au temps de la Ligue. La tradition locale ne remonte pas au delà.

II. LE NOM DE RIVERIE. TEMPS ANTÉ-HISTORIQUES. —
Riviria, Riveria, Reviria, Riviriacus, telles sont les